

Burundi : indignation après la condamnation de 34 opposants en exil

@rib News, 12/02/2021 Source AFP Au Burundi, plusieurs associations insurgent contre la condamnation en catimini à la prison perpétrée d'une trentaine d'opposants en exil, accusés d'avoir participé au putsch contre l'ancien président Pierre Nkurunziza et jugés il y a plus de sept mois. Dans un communiqué commun transmis vendredi à l'AFP, ces organisations dénoncent une parodie de justice qui vise à faire taire pour de bon les défenseurs des droits de l'homme, dans un pays plongé dans une grave crise politique depuis bientôt six ans.

Leaders d'opposition, figures de la société civile et représentants de médias indépendants, les 34 personnalités faisaient l'objet de mandats d'arrêt internationaux depuis 2016. Parmi elles, on compte notamment l'ancien premier ministre, Bernard Busokoza, et des leaders de partis d'opposition comme Jean Minani du Frodebu Nyakuri et Alexis Sinduhije du MSD. Elles ont été condamnées par la Cour suprême pour « attentat à l'autorité de l'Etat, assassinats, destructions », selon une décision rendue publique le 2 février. La justice burundaise leur reproche d'avoir participé en 2015 à la tentative ratée de coup d'Etat contre l'ex-président Pierre Nkurunziza et sa volonté de briguer un troisième mandat. Ce verdict, qui date du 23 juin 2020, n'avait jusqu'ici jamais été rendu public, soulignent les associations. Elles remarquent que cette annonce « a coïncidé » avec la reprise du dialogue politique entre le Burundi et l'Union européenne pour discuter de la levée des sanctions budgétaires prises contre les violations des droits de l'homme dans le pays. « L'Union européenne demande la fin de l'intolérance politique, que la société civile et les médias soient réhabilités, le retour de ceux qui ont fui en exil (â€¦) ». Ce n'est pas un hasard si ce verdict, tenu secret pendant des mois, a été rendu public le jour même où le dialogue politique entre le gouvernement et l'UE a repris », a confié à l'AFP un diplomate, sous couvert d'anonymat. Les relations avec l'UE, principal bailleur de fonds du Burundi, s'étaient fort dégradées lors du troisième mandat du président Nkurunziza, mort en décembre des suites du coronavirus. Elles se sont améliorées depuis l'élection en mai de son héritier, le général Evariste Ndayishimiye, issu comme lui du parti FDD au pouvoir depuis 2005. Dans une autre procédure judiciaire, la justice burundaise avait déjà condamné en février 2016 21 hauts gradés de l'armée à la prison perpétrée pour leur participation à cette tentative de putsch.